

GERONT'INFOS

FLASH INFOS **CRISE SANITAIRE (COVID 19)**

MARSEILLE – ALLAUCH – PLAN DE CUQUES
SEPTEMES LES VALLONS – LES PENNES MIRABEAU

N°05 | 14 MAI 2020 |



Chers partenaires,

Pour notre 5^{ème} numéro, nous avons réorganisé le flash'infos :

- Une première partie dédiée aux nouveautés et axée sur les évolutions liées au « déconfinement »
- Une seconde partie qui reprend toutes les informations transmises lors des précédents numéros mais qui restent d'actualité.

Ces informations ne sont pas exhaustives et sont le fruit d'un travail collaboratif :

Pour compléter ou **mettre à jour** les renseignements concernant votre service ou structure, **n'hésitez pas à remplir ce rapide questionnaire** : https://docs.google.com/forms/d/1E7e6dgRi9624RoXaA8UVk_BD8DCSJX6r-4R2VGhDiTY/edit?usp=sharing (copier ce lien dans votre barre de recherche ou cliquer [ici](#)).

Nous nous tenons **à votre disposition** par mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous joindre :

Informations, orientation, évaluation, appui technique pour tous les domaines de la vie quotidienne	Pôles Infos Séniors Nord	04 91 60 37 16	christine.fusinati@gerontonord.com
	Pôles Infos Séniors Centre	04.91.90.56.22	clic.marseillecentre@entraide.asso.fr
	Pôles Infos Séniors Sud	04 86 94 40 46	s.moutte@ccas-marseille.fr
	Pôles Infos Séniors 4-12 (reprise accueil tél.)	04 91 34 96 73	clic.estgeronto@laposte.net
Coordination du maintien à domicile personnes âgées avec troubles cognitifs	MAIA	04 91 12 75 42 06 86 01 92 79	pilotage.maiamarseille@cgd13.fr
Expertise gériatrique	Equipe Mobile Gériatrique de Ville GCS PGAM	Site CENTRE	Anne TIXIER : 06 45 28 28 25
		Site EST	Marie OTTAVIANI : 07 86 92 43 45
		Site NORD	Adeline GRECO : 06 45 28 34 26
		Site SUD	Corinne GERARD : 07 86 92 42 90
Questions sur les sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge	PTA	06 49 56 06 07	contact@pratic-sante.fr

SOMMAIRE

LES NOUVELLES INFOS	3
RE-ORGANISATION DES SERVICES - NOUVEAUTES	3
ZOOM SUR : CRISE SANITAIRE, COMMENT GERER LA REPRISE DE L'EMPLOI ?	9
TESTS DEPISTAGE COVID	10
OUTILS ET RECOMMANDATIONS	12
BON A SAVOIR	13
VEILLE DOCUMENTAIRE	14
CA RESTE D'ACTUALITE.....	15
ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE	15
OFFRE DE SOINS.....	15
SERVICES MÉDICO-SOCIAUX	19
SERVICES SOCIAUX	21
LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	25
AIDE AUX AIDANTS.....	29
SERVICES D'APPUI	30
BON À SAVOIR	32
A LIRE	35
LIENS UTILES	36

LES NOUVELLES INFOS :

RE-ORGANISATION DES SERVICES - NOUVEAUTES

• CCAS de Marseille

Les cinq agences d'accueil et de services sociaux du CCAS sont **ouvertes au public**, dans le cadre du respect des règles de distanciation et de protection des personnes. Le CCAS de Marseille poursuit l'ensemble de ses missions, mais **il est fortement conseillé de contacter les services par téléphone ou mail afin d'éviter un déplacement**, certaines démarches pouvant être encore effectuées à distance après évaluation.

Agence Centre 1,2,3 et 7èmes : 04 91 99 14 60

Agence Est 4,5,6 et 12èmes : 04 88 15 19 26

Agence Sud 8,9,10 et 11èmes : 04 86 94 40 30

Agence Mazargues 9ème : 04 91 40 35 11

Agence Nord 13,14,15 et 16èmes : 04 84 52 51 61

Les horaires d'ouverture restent inchangés : de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30.

Les Clubs Seniors+ et l'Accueil de Jour St Tronc reprendront leurs activités en septembre si les conditions sanitaires le permettent

Les résidences autonomie organisent progressivement le déconfinement des résidents.

Site/contact : www.ccas-marseille.fr

• Service APA

Les Travailleurs Sociaux APA ne font pour l'heure **aucune visite à domicile** et nous vous informerons de la date et des modalités de reprise.

Les procédures de demandes d'APA antérieures au confinement sont réactivées. Les dossiers papiers peuvent de nouveau être envoyés au service APA et sont instruits.

Les éditions de notifications sont à nouveau faites et adressées par voie de courrier à l'attention des personnes et des organismes d'aide à domicile

Les procédures d'urgence telles que mises en place durant la crise sanitaire ne sont plus activables, il est donc nécessaire de faire à nouveau des demandes avec dossier et en considérant les critères habituels d'accessibilité à cette procédure.

• Dispositifs d'aide aux aidants

L'ARS a sollicité les établissements en faveur de :

- **L'ouverture des accueils de jour sous certaines conditions** (pour les AJ rattachés aux EHPAD en particulier) et avec la possibilité de réorienter leurs actions
- La **reprise d'activité des Equipes Spécialisées Alzheimer** – Maladies Neurodégénératives
 - ⇒ Pour avoir les coordonnées des ESA et des accueils de jours ouverts : prendre contact avec les Pôles Infos Séniors.
- **Renforcement du rôle des Plateformes de répit à travers « le temps libéré »** : aide se substituant à celle apportée par l'aidant (séparation de l'aidant et de l'aidé ou accompagné sans séparation / dimension de « bon temps passé ensemble » - doit permettre aux aidants de prendre du repos en toute tranquillité durant une à quatre heures maximum en fonction de leurs besoin ; Un professionnel viendra au domicile pour relayer l'aidant durant le temps d'absence.

Le relayeur prend la place de l'aidant mais en aucun cas celle des professionnels intervenant au domicile. Tarif : 20 euros / jour –

⇒ Pour avoir des infos : **Plateforme d'accompagnement et de répit A3 Aide Aux Aidants : 04.91.70.76.53**
Site internet : www.association-a3.fr

- **UMPPA (Unité Mobile Psychiatrie de la Personne Âgée)**

L'UMPPA est à nouveau en mesure de faire des évaluations au domicile, et en structure d'hébergement.

L'UMPPA est disponible de 9h à 17h du Lundi au Vendredi sur le portable 06.65.94.90.90 ou le 04.91.87.68.34.

- **Soutien aux familles sans ressource :**

L'état a débloqué des fonds spécifiques pour un soutien aux familles sans ressource dans le cadre de la pandémie - rv individuel à prendre avec MDS de son secteur (pour les personnes - de 60 ans) ou **CCAS (pour les personnes de + de 60 ans)** afin de bénéficier de chèques services alimentaires.

Aucune condition administrative ou de séjour n'est exigée. Seule l'adresse compte, car les familles doivent résider en quartiers prioritaires « politique de la ville » et être bénéficiaires des minimas sociaux.

- **Maison de services publics Bougainville**

A compter du 12 mai : mise en place permanence tél. du lundi au jeudi 9h30/12h et 13h30/16h00 au 04 91 11 42 64 afin de proposer un accompagnement, une information et orientation sur démarches administratives au public et partenaires. Réception de documents et scanners pour les partenaires et services concernés en attendant la mise en place mesures sécurité pour éventuel accueil physique sur r-v.

- **Centre social Ste Marthe**

Le centre social se prépare à rouvrir - dans l'attente, accueil tél. les mardis et jeudis matin de 9h à 12h30

- **MSAP du Panier et la PFSP du Canet**

Ces établissements sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, il a été mis en place une **permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h** au 06.77.03.96.54 / 06.89.99.69.44 afin de proposer une information et une orientation sur les démarches administratives au public et aux partenaires.

Ces services sont également joignables par mail : pfsp.lepanier@leolagrange.org

Le site www.equipecitoyenne.com géo-localise les actions en faveur du lien social. Chaque personne peut contacter l'équipe la plus proche pour s'engager ou demander de l'aide.

- **CEPAR**

Cépar reprend son activité de terrain à partir du 11 mai. Accompagnement sur orientation contacts : 06.21.76.67.71 / 06.21.76.90.34 ; @ : contact@cepar.fr ; site : <https://cepar.fr/>

- **Téléconsultations**

Les téléconsultations sont désormais prises en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire. Il est également possible de déroger au parcours de soins coordonné

(orientation par le médecin traitant et connaissance préalable du patient) pour les patients suspects ou infectés Covid-19.

- **ASEPT PACA**

L'ASEPT Paca , dans un contexte de déconfinement progressif, met en place des **ateliers à distance**, accessibles par téléphone, ordinateur et tablettes pour les retraités (GIR 5/6) sur différentes thématiques afin de maintenir le lien social et de concourir au bien-être.

13 activités sont au programme : Sommeil, Tai Chi, numérique, sophrologie et bien d'autres... Inscriptions sur le site régional du Bien vieillir: <https://www.bienveillir-sudpaca-corse.fr/>

- **Rompre l'isolement des aînés**

Le site "rompre-isolement-aines.gouv.fr" est ouvert ! Issu des propositions du rapport Guedj, ce portail recense et met en avant les initiatives et outils disponibles en matière de lutte contre l'isolement permettant à chacun de s'en saisir et de s'engager à titre individuel ou collectif. Cela concerne l'ensemble des acteurs : citoyens, aidants, associations, professionnels du grand âge...

- **Plateforme solidarité domicile**

Des dispositifs pour venir en soutien aux SAD : mutualisation des ressources sur un territoire, continuité de service pour les bénéficiaires, capacité de réponse accrue...

Mis en place par 4 fédérations de l'aide à domicile

Plus d'infos sur solidaritedomicile.fr/login

- **Numéro vert d'aide et d'accompagnement pour les directeurs**

Ce service est spécifiquement destiné aux directeurs : prendre du recul, gérer le stress, communiquer avec vos équipes... Des psychologues cliniciens sont à votre écoute.

Mis en place par le CNG (Centre national de gestion santé)

Plus d'infos sur bit.ly/3cKQjPB ou par tél 0 800 203 007

- **Entraide, plateforme d'urgence et d'entraide entre professionnels**

Partagez vos questionnements, votre expertise et vos bonnes pratiques avec vos pairs.

La plateforme Entraide est constituée par des entités institutionnelles et privées du secteur

Plus d'infos sur : entraide.arbitryum.fr

- **Dispositif exceptionnel d'appui aux professionnels de l'ANAP**

Gestion de crise, plans de continuité des activités, mise en place de téléconsultation, protection contre des cyberattaques, une équipe d'experts est à votre disposition.

Plus d'infos sur www.anap.fr/annexes/covid-19-dispositif-exceptionnel-dentraide

- **Guide d'approche : prendre des nouvelles par téléphone ou en porte à porte**

Ce guide a pour objectifs de faciliter le dialogue, de proposer des formulations adaptées à un contexte spécifique et inédit, et de vous donner quelques clefs pour repérer des difficultés particulières : [lien](#)

- **Centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles** : <https://solidarite-numerique.fr/>

- **"STOP COVID-19"**

Une formation en ligne gratuite pour tous les acteurs de réponse à la crise sanitaire mondiale

<https://www.institutbioforce.fr/blog/stop-covid-19-une-formation-en-ligne-gratuite-pour-tous-les-acteurs-de-reponse-la-crise>

- **Actions innovantes thématiques de la CNSA**

La CNSA lance depuis 2015 des appels à projets thématiques. En 2020, en raison de la crise du Covid-19, l'appel à projets « Accompagnement à domicile » est reporté à 2021. En lieu et place, la CNSA a lancé le 5 mai 2020 un appel à projets visant à « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap ».

En savoir plus : [lien](#)

- **Changement pour les visites en Ehpad**

https://www.apmnews.com/freestory/46958/350145/les-visites-autorisees-des-lundi-dans-les-ehpad-dans-des-conditions-limitees-%28olivier-veran%29?utm_source=phplist949&utm_medium=email&utm_content=HTML&utm_campaign=Covid-19+%3A+la+lettre+du+CRES+n%C2%B024+-+21+avril+2020

- **Contre l'isolement des personnes âgées : les Petits Frères des Pauvres établissent un « top 5 » des idées les plus émouvantes**

En pleine crise sanitaire et avec les mesures de confinement drastiques imposées dans plusieurs pays, de nombreux citoyens ont tout de même réussi à illuminer nos journées et celles des personnes âgées isolées. Les Petits Frères des Pauvres ont réalisé un « top 5 » des vidéos les plus touchantes d'initiatives pour lutter contre l'isolement des personnes (âgées ou moins âgées). Émotions garantie!

Pour voir ou revoir ces vidéos qui ont fait le tour des réseaux sociaux, rendez-vous sur le site des Petits Frères des Pauvres : [ICI](#)

Les autres établissements et services poursuivent leurs activités telles qu'elles sont décrites à partir de la page 15... ou sont en train de se réorganiser.

Si vous avez des informations à partager, n'hésitez pas à nous en faire part pour le prochain numéro.

DISTRIBUTION DE MASQUES



Modalités de distribution des masques « tout public »

La ville de Marseille en partenariat avec la Métropole distribue gratuitement à compter du 11 mai 2020 2 masques "grand public" réutilisables et un masque "chirurgical" à l'ensemble des marseillais dans une cinquantaine de lieux municipaux de la ville.

Inscriptions obligatoire:

Par internet sur le site masques.marseille.fr

Par téléphone Allô Mairie au 3013

L'inscription permet de se voir attribuer un rendez-vous pour le retrait des masques dans le site le plus proche de votre domicile. Réponse sous 24h à 48h avec un bon de retrait.

Retrait du lundi au samedi de 8h30 à 19h00, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du bon de retrait.

Modalités de distribution des masques chirurgicaux et FFP2 aux professionnels

- La DGS diffuse le nouveau cadre de délivrance aux professionnels fixé par la cellule nationale de crise : nombre de masques délivré par les officines selon les métiers.
- Ces modalités sont disponibles sur [le site de la DGS](#)
- Fiche professionnels de ville distributions de masques sanitaires par l'état en sortie de confinement (au 11 mai 2020) : [lien](#)

Fiche « distributions de masques sanitaires par l'état en sortie de confinement » – secteur médico-social

Cette [fiche](#) vient notamment préciser les dotations cibles nationales pour le secteur médico-social : Pour les établissements et services médico-sociaux, les besoins théoriques globaux ont été évalués de la manière suivante : **10 à 11 masques par lit ou place et par semaine en moyenne équivalents à 10 à 15 masques par professionnel et par semaine en moyenne.**

Ces dotations concernent :

- Les professionnels exerçant dans les établissements et services du secteur Personnes âgées qui sont en contact avec des personnes particulièrement vulnérables vis-à-vis du COVID-19 nécessitant une protection particulière :
 - EHPAD ;
 - Résidences autonomie ;
 - Autres établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées ;
 - Services de soins et d'aide à domicile (dotation pour tous les SAAD, SSIAD et SPASAD, même lorsqu'ils n'interviennent pas uniquement auprès de personnes âgées).
- Les professionnels exerçant dans les établissements et services des autres secteurs :
 - Établissements et services pour adultes et enfants handicapés (FAM, MAS, IME, IEM, EAAP, ITEP, instituts pour déficients sensoriels et autres établissements pour personnes handicapées ou vulnérables tels que CAMPS, CMPP, ESAT)
 - Établissements pour personnes souffrant d'addictions (CSAPA et CAARUD) ;

- Établissements pour personnes vulnérables socialement (ACT, LAM, LHSS, centres d'hébergement spécialisés pour malades du COVID-19 en grande précarité) ;
- Services à domicile en direction des personnes handicapées (SAMSAH, SAFEP, SSEFIS, SAAAIS, SAVS et autres services à domicile en direction des personnes handicapées).

Fiche doctrine

- fiche de doctrine : recommandations d'utilisation des masques faciaux dans le contexte d'un processus progressif de déconfinement : [lien](#)

Créer son propre masque anti postillon

- Le [site Stop Postillon](#) propose différentes méthodes pour élaborer soi-même des masques/écran anti-postillons mais explique également comment bien l'utiliser et pourquoi il est important d'en porter

Plateforme d'achat de surblouses lavables

La crise sanitaire en cours bouleverse le marché mondial des équipements de protection individuelle (EPI) et suscite des difficultés d'approvisionnement en France comme à l'étranger, particulièrement en ce qui concerne les surblouses à usage unique.

Dans ce contexte, l'emploi de surblouses lavables avec un tablier, le cas échéant pour certains soins, est une alternative recommandée par les instances nationales et internationales (SF2H, voir [avis du 5 avril 2020, OMS et Center for Disease Contrôle américain](#)).

Cet usage est donc appelé à se développer dans les prochains mois, en complément ou en alternative aux surblouses à usage unique. Le ministère des Solidarités et de la Santé a en conséquence demandé aux centrales d'achat Résah et UnihA de s'unir pour faciliter l'achat de surblouses lavables et pour répondre aux besoins des structures du secteur sanitaire et médico-social de tout statut. Une plateforme est mise à disposition par le consortium et ouverte à tous les acteurs. Elle permet de passer commande et de comparer l'impact économique des deux types d'équipement (lavable et à usage unique)

ZOOM SUR : CRISE SANITAIRE, COMMENT GERER LA REPRISE DE L'EMPLOI ?

Recueil de conseils sur les bons comportements à adopter en cas de cas suspects de covid-19 dans les interventions à domicile

Le Pôle service à la personne (PSP) a mis en ligne un **recueil de conseils pour les interventions à domicile**.

Les conseils dispensés sont donnés sur la base des lectures des documents officiels, et sont disponibles [ici](#)

Comment mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Ce [document](#) propose des conseils pour actualiser le DUERP des établissements, en tenant compte des nouveaux risques liés à la crise sanitaire Covid-19

Mise à disposition d'un recueil de ressources Handéo pour assurer les interventions auprès d'un public fragile

Handéo dédie [une page](#) aux actions entreprises et aux besoins spécifiques que font remonter les personnes en situation de handicap, les personnes âgées dépendantes et les proches aidants (dont les jeunes aidants).

TESTS DEPISTAGE COVID

Centres de prélèvement dédiés aux professionnels

- Mise en place, par le CD13 de **deux centres de prélèvement** Covid-19 sur Marseille **dédié** au personnel des établissements et services pour **personnes âgées**. Les **SAAD** peuvent désormais en bénéficier.
- Condition préalable pour faire le test : présenter un ou plusieurs signes évocateurs de COVID-19.
- Dépistage uniquement **sur rendez-vous** en appelant le **09 85 80 80 80** (prix d'un appel local) du **lundi au vendredi** de **09h00 à 18h00** et le **samedi** de **9h00 à 12H00**.

Intérêts des tests sérologiques dans la stratégie de prise en charge du Covid-19

- La Haute Autorité de Santé publie une note de cadrage sur **la place des tests** sérologiques **dans le dépistage du Covid-19**, et son articulation avec les tests RT-PCR utilisés actuellement
- Pour consulter la [note](#)

Liens utiles de l'ARS sur le dépistage

L'ARS tient à jour une base de données sur le dépistage (<https://www.paca.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-depister>) et met à disposition un [document](#) reprenant les **stratégie et modalités pour le dépistage** COVID-19 en région Paca

Tous les lieux cartographiés :

https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1ytOruGphMcrPCI2aQ4YMiF_TyiG1JZBP&ll=43.33021620374556%2C5.40461067033084&z=11

Tests gratuits COVID 19 pour la population des 3°, 13°, 14°, 15°, 16° :

- Dans sa mission de service public, l'APHM en lien avec l'Institut Hospitalier Universitaire (IHU) Infection Méditerranée, Service du professeur RAOULT, précisément l'ESPACE SANTÉ dirigé par le Dr Anne GALINIER, réalise des **tests COVID 19 du lundi au vendredi de 9H à 13H sur son parking extérieur face à la station de métro Capitaine Gèze - 21 Bd du Capitaine Gèze, bât. Théodora Logistique 13014 Marseille**.
- L'Espace Santé permet au **public des arrondts limitrophes, 3°, 13°, 14°, 15°, 16° de bénéficier sans ordonnance préalable d'un dépistage par prélèvement PCR** (prélèvement nasal). Ce lieu de dépistage décentralisé permet aux habitants éloignés ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer à l'IHU de la Timone d'accéder équitablement à cette action de santé publique. **Les personnes viennent avec leur carte vitale et leur pièce d'identité** - « En dépistant les uns on empêche les autres de tomber malade ».
- **Château En Santé** : lundi, mardi, mercredi et vendredi matin pour les habitant.e.s du quartier et des environs. Ce dispositif a été mis en place en partenariat avec l'Hôpital Nord et Médecins Sans Frontières
- **Maison régionale de santé à Malpassé** (13e) à Marseille, Adresse : 13, rue Raymonde-Martin (13e). Deux tentes de 40 m² chacune ont été dressées. À l'initiative des médecins du centre

de santé, elles abriteront, dès aujourd'hui, un centre de dépistage Covid-19 en collaboration avec Médecins sans frontières, l'hôpital Nord et des associations citoyennes.

Une infirmière et des étudiants accueilleront les patients symptomatiques adressés par leurs médecins, ainsi que les personnes, plus précaires, éloignées du système de santé. Une liste d'associations d'aide alimentaire leur sera remise. Dans la seconde tente, ils bénéficieront d'une consultation gratuite et du dépistage.

OUTILS ET RECOMMANDATIONS

Liens utiles pour une mutualisation des ressources humaines : besoins ou mise à disposition

- Pour les professionnels qualifiés et volontaires des ESMS : l'[outil partagé de l'URIOPSS PACA](#) pour le recensement des besoins et ressources en personnels pour les champs du social et du médico-social.
- Pour les professionnels de santé, qualifiés et volontaires : la [réserve de mobilisation des professionnels de santé diplômés d'Etat](#), établie par l'ARS PACA et complémentaire de la réserve sanitaire nationale.
- Pour les directeurs actifs et/ou retraités (DH / D3S / DS) : le [formulaire de déclaration de volontariat lancé le 27 mars par le Centre national de gestion \(CNG\)](#).
- Pour les citoyens bénévoles : [la plateforme gouvernementale de "Réserve civique"](#)
- Pour les étudiants en travail social : [la "réserve sociale"](#) mise en œuvre par la DRDJSCS. [Accès au questionnaire en ligne](#) auquel vous êtes invités à répondre si vous avez besoin d'un renfort en personnel.

Mise à dispositions d'outils de prévention destinés aux professionnels de santé et au grand public

- Le site Santé publique France met à disposition des **outils de prévention destinés aux professionnels et au public**, sur différents supports : Affiches, spots vidéos et audios
- Les sujets abordés sont variés : Comment se protéger du virus, comment savoir si l'on est malade, quand se faire dépister, quelle attitude adopter si l'on est malade et si la situation s'aggrave, etc.
- **Le site est accessible [ici](#)**

Recommandations concernant l'activité des permanences d'accès aux soins de santé (pass) et des équipes mobiles psychiatrie précarité (empp) durant l'épidémie de covid-19

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations-accompagnement-addiction-troubles-sante-mentale-covid-19.pdf>



Communiqué de l'Académie nationale de Médecine : prendre soin des adultes âgés avec troubles cognitifs en période de confinement

- L'Académie nationale de Médecine formule des recommandations face aux situations de détresse morale en milieu institutionnel chez les adultes âgés avec troubles cognitifs en période de confinement :
<http://www.academie-medecine.fr/communiquede-lacademie-nationale-de-medecine-prendre-soin-des-adultes-ages-avec-troubles-cognitifs-en-periode-de-confinement/>

Mise à jour des recommandations pour les interventions des Services d'Aides à Domicile par le CD 13

Réactualisation de la FAQ du **Département** :

- **L'aide au répit des aidants** est **considéré** comme un acte essentiel de la vie en période de confinement, cet élément est à prendre en compte lors de l'évaluation des interventions à maintenir ou à suspendre
- **Autorisation de sortie et personnes en situation de handicap** : Ces dernières peuvent dépasser le délai réglementaire des autorisations de sortie quotidienne d'une heure, et au-delà d'un kilomètre. Le bénéficiaire doit se munir de son attestation ainsi que de tout document justifiant de son handicap. L'aide à domicile l'accompagnant doit pouvoir présenter son attestation de dérogation professionnelle. (Pour plus de détails, voir la FAQ élaborée par Inter [Parcours Handicap 13, page 18-19 et page 30](#))
- **Facturation des heures pour les bénéficiaires de la PCH** : La direction des personnes handicapées et des personnes du bel âge met à disposition des SAAD un courrier d'information à destination des usagers, permettant de faciliter la facturation auprès des personnes bénéficiaires de la PCH. Il peut être nécessaire de faire preuve de pédagogie lors de la transmission de ce courrier aux bénéficiaires.
- **Renouvellement des droits du plans d'aide** :
Pour l'aide sociale (aide-ménagère et portage de repas), les droits qui arrivent à échéance sont renouvelés pour une période de 3 mois.
Concernant la PCH, la MDPH traite les 1ères demandes par courrier de manière classique. Le renouvellement des droits des personnes se réalise à partir des dossiers de renouvellement reçus. A défaut de réception du dossier, un renouvellement pour 6 mois est réalisé à partir d'une simple demande par mail adressée à la plateforme MDPH.
Pour l'APA, les modalités restent inchangées

Ces recommandations sont issues de la dernière mise à jour de la FAQ éditée par le CD 13. D'autres informations sont disponibles dans la FAQ complète. Pour consulter l'intégralité du document, ou toute autre demande, contacter le service du Département sur les 2 adresses indiquées à la suite.

Contact : anneclaire.aigoin@departement13.fr - paphservices.dpaph@departement13.fr



VEILLE DOCUMENTAIRE

Accès à la télémedecine

- Le ministère de la Santé et des Solidarités met en ligne un [tableau récapitulatif](#) des professionnels autorisés à proposer des consultations de télémedecine dans le cadre de la gestion de crise Covid-19
- Il met également en ligne [les Solutions numériques de télémedecine recensées par le ministère](#)
- Un [article](#) de Hospimédia décrypte les enjeux et les difficultés de la télémedecine pour les personnes âgées

Appui des professionnels de santé de ville aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes

Cette fiche actualise la précédente diffusée le 16 avril dernier notamment la mise à jour des cotations pour les IDE et un rappel du rôle de l'HAD dans ces établissements.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche-appui-ps-ville_ehpad_covid-19.pdf



ÇA RESTE D'ACTUALITE :

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE

OFFRE DE SOINS



- **Centre Gérientologique Départemental (Montolivet)**

Court Séjour Gériatrique – capacité totale : 30 lits

Transformation du service en service «Covid sujets âgés» ne présentant pas de troubles psycho comportementaux type déambulation ou de conduite d'errance

Secrétariat : 04-91-12-75-31- **Ligne dédiée : 06.45.37.29.91** du lundi au vend. de 9h à 18h30

Admission depuis les EHPAD, la ville, les urgences de sujets de plus de 70 ans diagnostiqués COVID19 justifiant d'une prise en charge hospitalière

Court Séjour Alzheimer – Unité Cognitivo-Comportementale – capacité totale : 23 lits

Transformation des 2 unités en Service aigu dédié à l'accueil de patients « Covid + » **avec des conduites d'errance**

Ligne dédiée : 06.07.43.17.05 du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Admission : depuis les EHPAD, la ville, les urgences de sujets de plus de 70 ans diagnostiqués COVID19 et nécessitant une prise en charge hospitalière

- **Hôpital Saint Joseph**

-Continuité de l'activité de l'hôpital de jour et de l'Équipe Mobile Gériatrique intra hospitalière

-**Hotline gériatrique** prioritairement à destination des EHPAD : **04.91.80.82.80** de 9h à 18h du lundi au vendredi

- **AP-HM : Hotline gériatrique COVID d'appui aux EHPAD (Pour Marseille et agglomération)**

Plages horaires : du lundi au vendredi de 9h à 17h - **04.91.389.389**

- Conseils médicaux et thérapeutiques
- Aide à la décision / choix éthique
- Interface avec la Hotline de l'IHU Méditerranée pour les patients COVID +
- Soutien psychologique des équipes

Rattachée au service de médecine interne, gériatrie et thérapeutique de l'AP-HM, l'équipe a également mis en place une plateforme de consultations par télémedecine (Gériatrie, Onco-gériatrie, Neurologie, Neuro-gériatrie, Cardiologie, Rhumatologie, Médecine interne et thérapeutique).

- **RESP 13 : Hotline Soins Palliatifs**

Hotline « Soins palliatifs » mise en place par RESP 13 avec l'appui de l'ESMP/USP 13 pour les médecins traitants, IDEL, médecins coordonnateurs d'EHPAD, d'ESMS, SSR, d'HAD, médecins d'établissements de santé ne disposant pas d'EMSP. Le but étant de :

-Sollicitez l'équipe référente en soins palliatifs ou le réseau de soins palliatifs de votre filière en première intention,

-D'obtenir un appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs dans la gestion de soins de confort adaptés aux personnes en fin de vie,

Pour les Bouches-du-Rhône, elle est disponible au **06.21.04.43.31**, 7j/7 de 9h/20h, le WE de 9h/17h, en 1ère ligne vous aurez une IDE, et si besoin orientation sur médecin d'astreinte.

- **CMRR - Ligne téléphonique dédiée – patients et aidants - Maladie d'Alzheimer**

Pendant la période de confinement, le Centre Mémoire Ressources Recherche Maladie d'Alzheimer PACA Ouest répond aux appels du **lundi au vendredi de 9h à 16h** sur un n° spécial APHM créé à cet effet : **04.91.38.89.60**.

La ligne tél. est dédiée aux **patients, aidants familiaux, professionnels de patients atteints d'une Maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée**, confrontés à un problème nécessitant une aide, un avis spécialisé en relation avec la maladie, ou en difficulté psychologique. Selon les cas, l'appel sera transmis à un psychologue spécialisé ou à l'équipe médicale du CMRR PACA ouest.

- **Unité Psychiatrie de la Personne Âgée – UMPPA**

L'UMPPA est à nouveau en mesure de faire des évaluations au domicile, et en structure d'hébergement.

L'UMPPA est disponible de 9h à 17h du Lundi au Vendredi sur le portable 06.65.94.90.90 ou le 04.91.87.68.34.

- **Equipe Mobile Cognitif et Comportement - EMC2**

Conseils thérapeutiques et/ou d'orientation pour toute problématique rencontrée par des personnes âgées présentant des **troubles du comportement**

L'EMC2 ne réalise plus de visites à domicile temporairement.

Contact : **06.48.73.13.15** du lundi au vendredi de 9h à 18h30

- **CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé**

Les CPTS sont fortement mobilisées dans la gestion de la crise sanitaire pour apporter leur appui aux professionnels de santé de leur territoire et organiser les prises en soins, en particulier celles des patients à domicile atteints du coronavirus.

Contacts et infos :

CPTS Pluri Santé 1^{er} arrdt (projet en cours) :

cpts13001@gmail.com Matthieu Pietri : 06.09.21.92.36, Jean-Sébastien Nizou : 06.16.10.66.15, Aurélie Pietri 06.34.09.77.41

Contact : COVID : 06 15 88 12 79

Contact : Non COVID : 06 09 21 92 36

page facebook :

<https://m.facebook.com/groups/1402854903214446?tsid=0.7439346589897133&source=result>

CPTS 4, 5eme

Contacts : Martine GIORDANINO activ.sante13@gmail.com 06 22 20 45 43

CPTS Littoral Sud 8, 9èmes arrdts (projet en cours):

Mme Alexandra DEGLIN : 06.14.47.87.19

Equipe mobile dédiée COVID :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Aasc%3AUS%3Ab4a6da1a-520d-4c64-95fb-e2b6b227e8b6>

CPTS Vitale Santé 10^{ème} arrdt (projet en cours):

Emilie HOUEMER 06.23.83.60.10 covid.vitalesante10@gmail.com

Présentation : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Ace6ebff7-cc81-4625-9d23-99fe18fa89ec>

CPTS Itinéraire Santé - 11, 12, 13^{èmes} arrdts :

cpts.11.12.13@gmail.com

<https://cpts-itineraire-sante.webself.net/> - 11^{ème} JULIE : 07.72.28.79.65 - 12^{ème} JOHANNA : 06.98.03.38.30 - 13^{ème} RICHARD : 06.10.74.16.73

Présentation :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Af6d75d75-d984-4916-97d7-9e0ca160ad6b>

CPTS Actes Santé 14, 15, 16^{èmes} arrdts : contact@actes-sante.fr

page Facebook : <https://www.facebook.com/CPTS.ACTES.Sante/> site: www.actes-sante.fr

- **Kinésithérapeutes**

Mise en place d'une permanence de soin en kinésithérapie ambulatoire à domicile pour patients de retour à domicile après un covid-19 et maintiens à domicile des patients non covid-19 - <http://www.arbam.fr/>

- **Urgences dentaires**

En cas d'urgences dentaires : **0899 566 766** pour être orienté vers le dentiste de garde.

- **Opticiens**

Dispositif de service minimum destiné aux patients pour le suivi des demandes urgentes
Actes réalisés : renouvellement des équipements cassés ou perdus, renouvellement des équipements inadaptés uniquement sur ordonnance précisant le caractère d'urgence, délivrance équipement optique pour tout personnel soignant dans le cadre plan Covid 19 - Pour connaître les **magasins ouverts** : <https://www.urgenceopticien.fr/>

- **Téléconsultations**

Décret n°2020-227 du 9 mars 2020 : **la sécurité sociale rembourse les actes de téléconsultation durant épidémie y compris pour motifs de consultation non COVID.**

Le ministre de la santé autorise la **téléconsultation par téléphone**, pour les patients dépourvus de moyens de connexion en vidéo.

Voir le communiqué de presse (04.04.2020) : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Ac0e2348e-3313-4ab4-a7e8-132bdf09ecbd>

Toutes les majorations des consultations en présentiel s'appliquent aux téléconsultations (nuits, fériés, majoration PDSA...). Texte en ligne : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3A037362ff-b6f1-44c9-a6ec-37d17148cdcc>

Fiche pratique médecin pour la téléconsultation COVID 19 du ministère des solidarités et de la santé : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3A49de48a7-6dd9-4091-b950-d06411534ad6>

- **Force d'Action Rapide Sanitaire (FARS)**

Création d'une **Force d'Action Rapide Sanitaire (FARS)** proposée par l'URPS IDEL, en étroite collaboration avec l'ARS. L'URPS IDEL recense les volontaires prêts à répondre à travers ce questionnaire : <https://www.urps-infirmiere-paca.fr/actualites/preparation-au-covid-19/>

- **France Parkinson**

L'association France Parkinson encourage les personnes atteintes de maladie de Parkinson à continuer leur activité physique, un site spécifique a donc été créé pour que les personnes y trouvent des exercices d'activité physiques adaptée, vidéos, rendez-vous en direct, (danse, yoga etc....) www.dopamine.care. Il y a aussi des conférences sur **happy Visio**.

- **Tests gratuits COVID 19 pour la population des 3^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e :**

Dans sa mission de service public, l'APHM en lien avec l'Institut Hospitalier Universitaire (IHU) Infection Méditerranée, Service du professeur RAOULT, précisément l'ESPACE SANTÉ dirigé par le Dr Anne GALINIER, réalise des **tests COVID 19 du lundi au vendredi de 9H à 13H sur son parking extérieur face à la station de métro Capitaine Gèze - 21 Bd du Capitaine Gèze, bât. Théodora Logistique 13014 Marseille.**

L'Espace Santé permet au **public des arrondts limitrophes, 3^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e de bénéficier sans ordonnance préalable d'un dépistage par prélèvement PCR** (prélèvement nasal). Ce lieu de dépistage décentralisé permet aux habitants éloignés ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer à l'IHU de la Timone d'accéder équitablement à cette action de santé publique. **Les personnes viennent avec leur carte vitale et leur pièce d'identité - « En dépistant les uns on empêche les autres de tomber malade ».**

- **INFO urgences dentaires :**

Les **urgences odontologiques de la Timone** sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Une régulation téléphonique évalue la nécessité de faire venir le patient, joignable au 04 91 38 89 00 de 9h à 16h.

Vous pouvez avoir plus de renseignements en suivant ce lien : <http://fr.ap-hm.fr/service/pole-odontologie-centre-dentaire-hopital-de-la-timone>

Le **Centre dentaire de Bonneveine**, Bd du sablier, 13008 Marseille, peut être contacté au 04 96 14 14 73 de 9h à 13h et 14h à 18h pour un examen téléphonique avant obtention d'un RDV. En dehors de ces horaires il faut contacter le 0 892 566 766



- **Services d'aide et d'accompagnement à domicile**

Les Services d'aide à domicile maintiennent leurs interventions vers les personnes isolées pour les actes essentiels de la vie quotidienne. Une foire aux questions régulièrement mise à jour et initiée par le Conseil Départemental, permet d'accompagner et d'informer ces services notamment sur la procédure d'approvisionnement des masques, le recensement des cas Covid 19 et autres difficultés via la boîte mail du service Gestion des organismes de maintien à domicile: paphservices.dpaph@departement13.fr

INFO IMPORTANTE !

Suite à la note du Ministère du 27 mars 2020, le **circuit de distribution des masques** à destination des SAAD a été modifié. En accord avec l'ARS PACA, le Conseil départemental va procéder à la distribution des masques à destination des services à domicile au fur et à mesure des arrivages. Une communication sera faite dès que possible auprès des responsables sur les dates et horaires de retrait. Celle-ci sera réalisée dans un 1er temps aux SAAD mode prestataire, puis aux services de portage repas et aux services mandataires. Une distribution de masques FFP2 est en cours et réalisée en fonction des approvisionnements et cas suspects ou avérés rencontrés dans les services.

Pour obtenir la liste des services d'aide à domicile et des informations complémentaires, contacter les Pôles Infos seniors.

Information actualisée qui vise à préciser les **recommandations spécifiques aux services à domicile**. Cliquer [ici](#) - Cette fiche a vocation à éclairer, dans le respect des préconisations locales délivrées par l'ARS et la préfecture, les sujets suivants :

1. La priorisation des interventions des structures
2. Les modalités de prise en charge à domicile des cas confirmés
3. Les recommandations applicables aux SAAD Famille

- **Services d'aide et d'accompagnement à domicile mandataires**

Procédure de distribution des masques :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascde%3AUS%3A57338cb1-b7e4-4af4-bb64-bc4652deb8f2>

- **Services de soins infirmiers à domicile**

Les SSIAD du territoire assurent la **continuité des soins**. Pour connaître la liste des SSIAD et leurs zones d'intervention, contacter les Pôles Infos Séniors.

- **Etablissements d'Hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**

L'hébergement en EHPAD, temporaire ou non, est toujours possible pour certains établissements mais avec la mise en œuvre de nouveaux protocoles pour l'admission. Si vous rencontrez des difficultés à trouver un établissement ou vous vous posez des questions, contacter les Pôles Infos Séniors qui peuvent vous apporter un appui technique, vous informer sur les procédures exceptionnelles mises en place pour l'APA et l'aide sociale.

- **Ergothérapeutes**

Le Centre Régional d'Ergothérapeutes, Etudes, Diagnostics, Adaptations, Techniques (CREEDAT) **interrompt les visites** à domicile mais restent en lien avec leurs bénéficiaires et les partenaires. Contact : 04.91.41.69.70. - contact@creedat.net

- **Continuité des services de portage de repas**

Les services de portage de repas poursuivent leur activité. Pour connaître la liste des services de portage de repas, contacter les Pôles Infos Séniors.

- **Téléassistance**

La procédure de téléassistance (pendant la crise sanitaire) est simplifiée :

Il suffit que le partenaire (hôpital , CCAS, ...) envoie la fiche abonné directement à Vitaris à l'attention de monsieur Laurent Neaume.

Pendant cette période il n'y a pas de contrat à signer . Pour ceux qui n'ont pas cette fiche abonné, possibilité de joindre Vitaris au: 04 90 73 10 28 .

- **Aides aux structures d'accueil des personnes âgées ou en précarité à but non lucratif :**

La Fondation des Petits Frères des Pauvres se mobilise en mettant à la disposition de ces structures, avec le soutien de ses donateurs, une aide d'urgence Covid 19.

Renseignements : 01.49.23.13.29 fondation-urgence-covid@petitsfreresdespauvres.fr - Plus d'infos cliquer [ici](#)

- **SOLIDARITE – DOMICILE : plateforme numérique Inter-services d'aide et de soins à domicile** :https://www.psppaca.fr/Solidarite-Domicile-une-plateforme-de-coordination-soutenue-par-la-CNSA-et-les?var_mode=calcul



● SERVICE APA – CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les Travaillleurs Sociaux APA ne font pour l'heure **aucune visite à domicile** et nous vous informerons de la date et des modalités de reprise.

Les procédures de demandes d'APA antérieures au confinement sont réactivées. Les dossiers papiers peuvent de nouveau être envoyés au service APA et sont instruits.

Les éditions de notifications sont à nouveau faites et adressées par voie de courrier à l'attention des personnes et des organismes d'aide à domicile

Les procédures d'urgence telles que mises en place durant la crise sanitaire ne sont plus activables, il est donc nécessaire de faire à nouveau des demandes avec dossier et en considérant les critères habituels d'accessibilité à cette procédure.

● MDPH

Fonctionnement des services maintenu sous un mode dégradé - Tout est mis en œuvre pour traiter les dossiers urgents et éviter les situations de rupture de droit.

-Pour situations urgentes et critiques : courriel à accueil.information.mdp@mdph13.fr ou plateforme téléphonique au **0.800.814.844**.

-Pour les bénéficiaires dont les prestations parviennent à échéance pour la période du 1er mars au 31 août 2020 : mesures de simplification (dispositions nationales exceptionnelles) avec procédure de renouvellement automatique des droits pour prestations financières et prises en charge médico-sociales sans dépôt de dossiers.

-Pour cibler rapidement le public concerné, la MDPH vous invite à lui communiquer la liste de vos bénéficiaires dans cette situation, à adresser à accueil.information.mdp@mdph13.fr

-Pour toute 1ère demande et demande d'aggravation, il convient de déposer un dossier complet.

● Maisons Départementales de la Solidarité :

L'ensemble des MDS sont **ré-ouvertes**. Les usagers sont reçus **uniquement sur RDV**.

● CCAS de Marseille

Les cinq agences d'accueil et de services sociaux du CCAS sont **ouvertes au public**, dans le cadre du respect des règles de distanciation et de protection des personnes. Le CCAS de Marseille poursuit l'ensemble de ses missions, mais **il est fortement conseillé de contacter les services par téléphone ou mail afin d'éviter un déplacement**, certaines démarches pouvant être encore effectuées à distance après évaluation.

Agence Centre 1,2,3 et 7èmes : 04 91 99 14 60

Agence Est 4,5,6 et 12èmes : 04 88 15 19 26

Agence Sud 8,9,10 et 11èmes : 04 86 94 40 30

Agence Mazargues 9ème : 04 91 40 35 11

Agence Nord 13,14,15 et 16èmes : 04 84 52 51 61

Les horaires d'ouverture restent inchangés: de 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30.

Les Clubs Seniors+ et l'Accueil de Jour St Tronc reprendront leurs activités en septembre si les conditions sanitaires le permettent

Les résidences autonomie organisent progressivement le déconfinement des résidents.

Site/contact : www.ccas-marseille.fr

- **CCAS d'Allauch**

Fermeture au public

Permanence téléphonique assurée

Portage de courses aux personnes vulnérables

« Les vitrines d'Allauch » : liste des commerces ouverts et proposant des livraisons à domicile

Veille et accompagnement pour les personnes âgées isolées, en situation de handicap, de précarité ou d'exclusion : accueil téléphonique permanent au 04.91.10.44.30

- **CCAS des Pennes Mirabeau**

Fermeture au public - **Permanence téléphonique assurée 04.91.67.17.37** ou 04.91.67.17.40 (pour les professionnels)

Numéro dédié pour les **questions médicales : 04.91.67.17.97**

Phoning auprès des personnes âgées référencées par le CCAS

Mise en place d'une **cellule psychologique**

Fermeture des foyers restaurants, augmentation de la capacité du service portage repas

Organisation d'un centre de consultation médicale dédié COVID-19 – accès via médecins

- **CCAS de Plan de Cuques**

Fermeture au public - **Permanence téléphonique** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h au **04.91.10.42.00**

- **CCAS de Septèmes les Vallons**

Fermeture au public - **Permanence téléphonique assurée 04.91.96.31.11 de 8h30 à 12h30**

Phoning auprès des séniors de plus de 70 ans

Mise en place aides pour le maintien à domicile (livraison courses, portage repas, téléalarme...)

- **AGIRC-ARRCO :**

Mise en place deux dispositifs d'aide exceptionnelle à destination des assurés :

Aide aux courses destinée aux retraités de 70 ans et plus.

En appelant le **0.971.090.971** (appel non surtaxé), demande d'intervention déclenchée auprès d'une association d'aide à la personne agréée par la caisse de retraite complémentaire du bénéficiaire. Pour respecter les consignes sanitaires et protéger le retraité et le professionnel, les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile.

Aide gratuite, jusqu'à 5 h/semaine, reconductible chaque semaine pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Un service d'écoute

Afin de prévenir les situations d'isolement, les équipes Agirc-Arrco travaillant dans les territoires vont contacter par téléphone les assurés inscrits récemment à une prestation d'action sociale Agirc-Arrco (bilans prévention, conférences, tables rondes, ateliers...).

Plus d'informations :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaid%3Aasc%3AUS%3Aa1041b03-511e-4822-939a-6fe8d9ecbd3e>

- **CARSAT Sud-Est :**

Pour les personnes en situation de difficultés et fragilité : maintien des évaluations par téléphone (suspension VAD et permanences). N'hésitez pas à alerter les services sociaux sur toute situation problématique.

Traitement des ARDH maintenu - Renouvellement automatique des PAP à 3 mois - Plus de traitement des demandes d'ASIR. Les nouvelles demandes d'aide à domicile "Bien-vieillir chez soi" sont traitées et à adresser par courrier à l'adresse habituelle.

Depuis le 14 avril, **pour maintenir lien social avec personnes âgées**, la CARSAT organise une **campagne d'appels téléphoniques de veille** visant à :

- écouter, orienter vers des solutions d'écoute complémentaires ;
- Communiquer des offres de prévention gratuites à domicile ;
- Accueillir les inquiétudes, recueillir les besoins et y répondre dans la mesure de nos possibilités ou orienter vers dispositifs mis en œuvre par acteurs du vieillissement ;
- Prendre en charge les besoins urgents en cas de rupture ou risque de rupture de droits ou en cas de situation de détresse.

Nous vous invitons à nous signaler toute personne âgée avec laquelle vous êtes en lien et qui présenterait un de ces besoins, en nous adressant ses coordonnées par mail à : malisappelsortant@carsat-sudest.fr (recevoir préalablement l'accord de ces personnes).

Pour connaître les dispositifs et ressources durant la période de confinement : https://www.bienvieillir-sudpacacorse.fr/?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=Info%20partenaires%20confinement%20DAS%2021%20avril%202020

Si vous souhaitez que nous relayons sur cette page votre dispositif local ou les dispositifs dont vous auriez connaissance, nous vous remercions de compléter le formulaire via le lien suivant : [lien](#)

• **Service Social SNCF**

Assistants sociales en télétravail. **Contact par mail et téléphone** - Renforcement du lien avec bénéficiaires par téléphone - **Veille permanente** sur situations fragiles et d'isolement

• **Service Action Sociale Malakoff Humanis**

Équipe en télétravail joignable au n° de tél. habituel : 09.77.40.05.50 (n° non surtaxé)

• **CEPAR (Collectif d'Educateurs Pour l'Autonomie des Retraités)**

Les VAD sont interrompues mais une permanence téléphonique a été mise en place.

Vanessa Gontard : 06.21.76.67.71 Florian Gay : 06.21.76.90.34 contact@cepar.fr <https://cepar.fr/>

• **Permanence sociale téléphonique au service des professionnels de santé**

A l'initiative du groupe de groupe de travail Med'aide Inter pro (inter URPS), la permanence sociale téléphonique Synexial permet à tous les professionnels de santé de se mettre en relation avec des assistantes sociales, via la hotline, qui aident et orientent en fonction des problématiques rencontrées (aussi bien psychologique qu'administratives, financières et juridiques).

Document de présentation : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Aasc%3AUS%3A931fa667-e9d7-48c3-815b-cb6a09c92b84>

09 80 80 03 07 (Appel non surtaxé) Du lundi au vendredi de 9h à 19h (hors jours fériés)

• Liste des points de distribution alimentaire :



DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Food distribution

توزيع الغذاء

QUOI ?	QUI ?	OÙ ?	TRANSPORT ?	QUAND ?	€ ?
1 COLIS ALIMENTAIRE 	SECOURS POPULAIRE CANEBIÈRE	Mairie 61 La Canebière 13001 MARSEILLE	MÉTRO Noailles	Lundi, Mercredi, Vendredi 10h30 à 13h	GRATUIT 
1 COLIS ALIMENTAIRE PAR FAMILLE 	SECOURS POPULAIRE BLANCARDE	37 Traverse de Trevaresse 13012 MARSEILLE	BUS 67 arrêt Trevaresse cité TRAM terminus Blancarde 15 minutes à pied	Lundi au jeudi 9h à 11h	GRATUIT 
VIANDES, PRODUITS LAITIERS, PRODUITS SECS... 	CROIX ROUGE	Pôle social du Panier 17 rue Saint Antoine 13002 MARSEILLE	TRAM Sadi Carnot	Tous les jours 13h30 à 16h30	5 €
1 PANIER REPAS 	VISA 13	93 Boulevard Barry 13013 MARSEILLE	MÉTRO Malpassé	Tous les mercredis, à 12h15	GRATUIT OU PETIT PRIX avec courrier de l'assistante sociale 
1 PANIER REPAS 	MISSIONNAIRES DE LA CHARITÉ	11 rue Alphée Cartier 13003 MARSEILLE	BUS 49 arrêt Cristofol National	Tous les jours (Sauf jeudi) 8h30 à 11h15	GRATUIT 
PAINS, BOULANGERIE 	LE SOURIRE DES ANGES	Parking de Monoprix Prado 258 Avenue du Prado 13008 MARSEILLE	MÉTRO Rond-point du Prado	Tous les jours à 20h	GRATUIT 



- **Maisons du Bel Âge :**

Suspension de l'activité des services. Les agents contactent par tél. les personnes du bel âge identifiées pour prises de nouvelles et recensement des difficultés.

- **Unis Cités :**

Les volontaires d'Unis cités se mobilisent pour effectuer des appels de courtoisie et de veille auprès des personnes âgées isolées et des aidants connus ou non. Toutes nouvelles personnes souhaitant recevoir ses appels peuvent être orientée en contactant:

Nadège BOURGEOIS mail nbourgeois@uniscite.fr Tel: 06.64.02.57.45

Caroline SALA mail csala@uniscite.fr Tel: 07.61.55.94.57

- **Petits frères des pauvres :**

Maintien et renfort du contact téléphonique avec leurs bénéficiaires. Permanence téléphonique de 15h à 20h tous les jours de la semaine destinée aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude et d'isolement. Appel anonyme et gratuit à partir d'une **ligne d'écoute nationale « Solitud'Écoute »** : 0.800.47.47.88

- **Petits services** (petites courses, pharmacie, courrier) pour personnes vulnérables

- **Ressources alimentaires et financières** pour situations fragiles (voir modalités avec eux)

- **Aclap :**

L'Aclap continue sa veille auprès des personnes âgées isolées, avec au moins 2 contacts par semaine. Une permanence est assurée pour répondre à toutes demandes ou besoins spécifiques et en cas d'impérieuse nécessité, un bénévole se déplacera au domicile. L'Aclap poursuit également l'aide alimentaire avec distribution 2 fois/mois d'un colis pour les plus nécessiteux. Contact par téléphone au **04.91.48.53.33**

- **Mon Emile :**

Mise à contribution bénévole de son équipe et son réseau (IDE, aides soignants, personnel médico social...) pour intervention auprès de personnes isolées à mobilité réduite pour aide aux courses, soins sur ordonnance, retrait médicaments, installation skype ou whatsapp pour maintien liens sociaux. Intervention possible sur tout les BDR

Mr BRUN : **07.67.50.71.71** mail : bonjour@monemile.fr

- **La résidence Domitys La Badiane,**

en lien avec L'Aclap et Mon Emile, participe à la solidarité et l'effort collectif en mettant à disposition le véhicule de la résidence pour effectuer des livraisons de courses, médicaments et autres services. Si d'autres partenaires souhaite les solliciter, contacter Emmanuelle FREMIN 06.99.37.70.24

- **La croix Rouge Française :**

SERVICE D'ÉCOUTE ET LIVRAISON SOLIDAIRE : 09.70.28.30.00. pour toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement - 7j/7 de 8h à 20h - Écoute chaleureuse et rassurante d'un professionnel du soutien psychologique, informations fiables sur situation épidémique, possibilité commande produits 1ère nécessité (denrées alimentaires, produits hygiène, entretien, médicaments) livrés dès le lendemain par volontaires de la Croix-Rouge en toute sécurité (panier payant, livraison gratuite). [cliquer ici pour plus d'informations](#)

- **Association Astrée :**

Astrée, association nationale d'utilité publique, lutte contre l'isolement grâce à un réseau de bénévoles formés à l'écoute et l'accompagnement. Chacun de nos bénévoles accompagne en face à face de façon personnalisée, hebdomadaire et dans la durée ceux qui sont seuls. Face à la terrible situation que vit notre pays, les bénévoles adaptent leur aide. Ils poursuivent leur soutien par des **appels téléphoniques très réguliers**. Un accompagnement personnalisé, spécifique et renforcé se déroule ainsi à distance.

Cette modalité d'intervention est aujourd'hui ouverte sur notre site Internet à tous ceux qui le souhaitent. Il s'agit d'apporter un appui moral mais aussi d'être en veille par rapport aux plus fragilisés. Tél. : **04.96.21.69.41** marseille@astree.asso.fr Affiche : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Aasc%3AUS%3A92cb8efa-4565-4287-b048-06a952423e3a>

- **La Poste :**

La Poste se mobilise en rendant **gratuit son service de visites par le facteur "Veiller sur mes parents"** pendant toute la durée du confinement - Visite hebdomadaire de lien social offerte à toutes personnes qui souhaitent en bénéficier. Lors des visites à domicile, le facteur appliquera les mesures de protection et gestes barrières (masque, gants...)

- **Plateforme "Entraidons-nous" :**

La Ville de Marseille met en place "**Entraidons-nous**", une **plateforme de solidarité entre Marseillais**. Un service en ligne qui permet à tous les Marseillais de proposer de l'aide ou d'en bénéficier en fonction de leurs besoins : <https://www.marseille.fr/social/actualites/covid-19-mise-en-place-d-une-plateforme-de-solidarite-entraidons-nous>

- **Mairie des 6°/ 8° :**

Afin de garder le lien avec nos aînés et de les aider à faire face à leurs difficultés voire d'apaiser leurs inquiétudes, la mairie du 6/8 a mis en place une adresse mail dédiée pour poser toute question : mairiesecteur6.8@gmail.com

Pour télécharger la note d'information : [cliquez ici](#)

- **Numéro vert patients COVID + :**

Ce **numéro vert** (0800 97 97 13) est désormais accessible gratuitement, du lundi au vendredi de 9h à 18h, **pour les personnes atteintes du Covid-19**. Les opérateurs, **bénévoles de la Croix-Rouge et de l'Amicale des anciens du Bataillon de Marins-Pompiers** de Marseille, répondent aux questions des personnes déclarées positives au virus et suivent de près l'évolution de leur santé en leur donnant des conseils.

Lorsque la situation le nécessitera, les bénévoles interviendront directement à domicile pour distribuer notamment du savon et des masques afin de lutter, aussi, contre la propagation du virus

<https://madeinmarseille.net/64655-allo-covid-marseille-un-numero-vert-0800-97-97-13-pour-le-coronavirus/>

- **L'association Dialogue et Solidarité :**

L'**association Dialogue et Solidarité** reste mobilisée. Pendant cette période de crise sanitaire et de confinement, elle assure la continuité de ses missions afin de **soutenir les personnes ayant perdu un compagnon ou une compagne**.

Les personnes ayant besoin de **soutien psychologique** peuvent laisser un message sur le répondeur du **numéro national gratuit 0 800 49 46 27**, en mentionnant leur nom, leur code postal et le numéro auquel elles souhaitent être contacter.

Les messages sont relevés tous les jours du lundi au vendredi et une interlocutrice rappellera dans les meilleurs délais.

- **Webradio "Haut parleur" :**

La **Webradio "Haut parleur"** gratuite, sans pub, sans infos propose aux seniors isolés, confinés, esseulés, une programmation musicale adaptée pour accompagner cette période de confinement : jeux, poésies, histoires de 6h30 à 19h30, séance de relaxation à 14h30, création originale à 22h30 et 2 RDV musique rétro à 11h et 17h - site www.voixd'or.fr

- **Collectif Cocoun :**

Le collectif **Cocoun** propose une **newsletter pour les seniors** afin de les soutenir et les divertir pendant cette période de confinement, avec des recettes, exercices de relaxation, pastilles humoristiques, pour vous abonner cliquer sur le lien suivant: <https://bit.ly/Inscriptionprogramme>

Voici quelques exemplaires de leur newsletter : <https://bit.ly/Coucounjour17et18>
<https://bit.ly/Coucounjour21>

- **Siel bleu :**

Siel bleu se mobilise pour proposer des activités en ligne durant le confinement : **séances d'activité physique** en direct tous les jours à 14h sur la page Facebook Siel bleu, et des séances, fiches, exercices vidéos (séances accessibles en replay).

- **1 lettre 1 sourire :**

Le site "1 lettre 1 sourire" hisse un pont et crée du lien entre les personnes isolés/confinées en établissement et les personnes en confinement à domicile en proposant d'envoyer une lettre de soutien. Cette initiative s'adresse à tout le monde, toute personne peut envoyer des lettres. Pour écrire c'est très simple il suffit de se rendre sur le site, cliquer sur "écrire une lettre" puis laissez-vous guider. Pour les établissements souhaitant recevoir des lettres un formulaire d'inscription se trouve sur le site. Pour info: une participation de 50 centimes est demandée à chaque envoi de lettre en guise de soutien mais ce n'est pas obligatoire. <https://1lettre1sourire.org/>

- **Un peu d'humour avec ZIZE :**

Depuis toujours, toujours le mercredi, c'est raviolis... Désormais le jeudi, c'est ZIZE !!! Tous les jeudis à 17h tapante et durant tout le confinement RDV sur la page facebook de ZIZE pour un live en direct décapant et hilarant qu'on se le zize... **FB: ZIZE Dupanier**

- **Plateforme solidaire numérique de la Ville de Marseille :**

Depuis le 8 avril 2020, la ville de Marseille a lancé une plateforme solidaire en ligne à destination des habitants un réseau d'entraide entre voisins qui permet de s'inscrire pour proposer une aide ou en recevoir que ce soit pour des courses de première nécessité, pour un dépannage informatique ou encore tout simplement pour briser la solitude liée au confinement. Accessible sur le site **marseille.fr** ou **marseille.entraidonsnous.fr**

- **Plateforme des services publics du Canet 14° :**

A compter du 15 avril 2020 : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h : 06.77.03.96.54 afin de proposer une information et une orientation sur démarches administratives au public et aux partenaires - contact : pfsp.lepanier@leolagrange.org

- **C.I.D.F.F. Phocéén (centre d'information sur les droit des femmes et des familles) :**

Permanences téléphoniques au 04.96.11.07.99 de 9h à 12h et 14h à 17h - soutien et accompagnement des personnes victimes de **violences conjugales ou familiales**, informations juridiques sur les droits.

- **DÉFENSEURS DES DROITS :**

La saisine des défenseurs des droits est toujours possible. Attention : **il faut, avant la saisine, avoir préalablement entamé une démarche auprès du service** (Caf, Cnam, Carsat, Administrations, Collectivités locales) et avoir eu une réponse négative ou l'absence prolongée d'une réponse. Si c'est votre cas, voici les contacts utiles : antoinebousquet@defenseurdesdroits.fr
christian.severan@defenseurdesdroits.fr bernard.susini@defenseurdesdroits.fr
guy.gass@defenseurdesdroits.fr michel.giusti@defenseurdesdroits.fr daniel.giribone@defenseurdesdroits.fr

Joindre à votre message toutes les pièces utiles permettant d'instruire dossier de réclamation : copies documents administratifs , courriers d'échanges, courriels ...

- **ASMAJ :**

A compter du 30/03 : permanence tél. et juridique tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 au 06-77-00-13-90.

- **Association "Une autre image »**

Action "**JAMAIS SEUL**" en partenariat avec l'association "Jeunesse Evasion" - Pour personnes handicapées, isolées, âgées, résidants sur le territoire nord de Marseille voire au delà - accueil tél. de 9h à 22h - prise de nouvelles, livraisons de courses ou de produits pharmaceutiques, cours de sport par écran interposé et cours individuel - **Contact** : 07.71.06.02.27. / 06.15.32.41.82 / 06.32.54.96.74

- **SILVER FOURCHETTE :**

Suspension et report de toutes les actions - 4 conférences gratuites en ligne : rendez-vous conviviaux, ludiques et interactifs à suivre de façon individuelle à domicile ou en établissement, sur ordinateur et tablette : <https://www.silverfourchette.org/blog/conferences-silver-fourchette-gratuites-en-ligne-et-en-direct/>

- **Librairie solidaire**

L'ES13 met en place une opération « Librairie Solidaire », une mini-librairie qui vient à vous ! Réservez un **sac « surprise » contenant 3 livres**. Pour réserver c'est simple :

- Réservation des sacs au 04.91.04.78.00
- Livraison des sacs dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône le lundi et le jeudi chaque semaine.

Vous pouvez conserver le sac durant 3 semaines.

AIDE AUX AIDANTS

• A3 Aide aux aidants

Les membres de l'équipe (travailleur social et psychologues) continuent leurs activités de soutien aux aidants familiaux par téléphone:

- Accueil téléphonique de toute nouvelles demandes d'aidants (accompagnements social et psychologique)
- Ecoute et soutien psychologique face aux situations d'isolement ou de crises de leur proche aidé
- Information et orientation vers les services du territoire ; contact direct des partenaires pour fluidifier la réponse à apporter
- Soutien social face à la situation de confinement
- Création d'une **boîte à outils du confinement** pour continuer à prendre soin de soi, s'accorder du temps pour soi-même en devant prendre soin de son proche malade ou porteur d'un handicap.

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3AscDs%3AUS%3Ac6a3968-bf15-48c1-b362-69b6b74daf48>

Contacts : **04.91.70.76.53** www.association-a3.fr

• APF : projet « Aidants, tissons des repères »

L'APF organise des **rencontres par Visio** (espace d'échanges via internet) durant les 6 prochaines semaines (du 8 avril au 15 mai). Chaque semaine, 3 sessions de 2h de 14h à 16h sont proposées autour des 3 grandes thématiques

- Développer son bien être : gestion des émotions, du stress, comment prendre soin de soi, développer son immunité...
- Échanger, s'exprime : groupes de parole ; ateliers expression artistique (écriture, art plastique)
- Pratiques corporelles : cours de natha-yoga (yoga lent basé sur souffle avec postures)

Attention équipement nécessaire : internet, caméra, micro - Contact : Elise Martinez, 06.32.23.90.07 - Pour s'inscrire remplir ce questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScO72MKmcDJN_m1x31r5Ru5LEFpqLqCrHSZC_OuTcWlVwK9kw/viewform

• Réseau BOOST : coaching gratuit pour les proches aidants

Le Réseau BOOST et le Cercle Vulnérabilités et Société proposent un **temps de coaching gratuit pour les proches aidants**, action rendue possible par AG2R La Mondiale et par le soutien de EMCC France, première fédération de coachs en France. La plateforme d'appel s'adresse à l'ensemble des aidants **quelque** soit l'âge ou la pathologie de la personne aidée.

Tél. 09.80.80.90.31 de 8h à 22H. Pour en savoir plus : <https://www.reseauboost.com/outils-de-communication-covid-19/>



- **Pôles Infos Séniors :**

Informations, orientation, évaluation pour tous les domaines de la vie quotidienne, appui technique auprès des professionnels notamment actuellement pour les situations de personnes âgées fragiles, isolées et sans aide essentielle.

Les Pôles Infos Séniors n'accueillent plus le public mais restent disponibles pour les habitants et les professionnels par téléphone et par mail.

- Pôles Infos Séniors Nord : 04 91 60 37 16 christine.fusinati@gerontonord.com
- Pôles Infos Séniors Centre : 04 91 90 56 22 clic.marseillecentre@entraide.asso.fr
- Pôles Infos Séniors Sud : 06 08 51 38 23 s.moutte@ccas-marseille.fr
- Pôle Infos Séniors 4-12 : 04 91 34 96 73 clic.estgeronto@laposte.net

- **Équipes Mobiles Gériatriques de Ville (GCS PGAM) :**

Évaluation, expertise gériatrique par téléphone uniquement. Conseil et soutien téléphonique sur le maintien à domicile

- Site CENTRE : Anne TIXIER : 06 45 28 28 25
- Site EST : Marie OTTAVIANI : 07 86 92 43 45
- Site NORD : Adeline GRECO : 06 45 28 34 26
- Site SUD : Corinne GERARD : 07 86 92 42 90

- **MAIA Marseille – service de Gestion de cas :**

Coordination du maintien à domicile de personnes âgées isolées présentant des troubles cognitifs. VAD si strictement nécessaires.

04 91 12 75 42 ou 06 86 01 92 79 pilotage.maiamarseille@cgd13.fr

- **Réseau de santé ILHUP :**

Organisation de sorties d'hospitalisation protocolisées
Soutien psychologique de patients atteints de cancer
06 68 78 13 69 contact@ilhup.com

- **Réseau de santé Santé Croisée :**

Santé Croisée poursuit certaines activités :

- Appui aux professionnels pour les parcours complexes des patients diabétiques de type 2 et diabètes gestationnels
- Pour les patients :
 - séances diététiques par Skype ou par téléphone
 - soins IDE à domicile sur prescription. NB : les IDEL essaieront dans la mesure du possible d'autonomiser les patients

- Continuité du suivi en téléconsultation des patients
- Conseils réguliers pour de l'activité physique adaptée aux personnes présentant des risques cardio-vasculaires durant le confinement sur <https://fr.padlet.com/santecroisee/4qp1yd6qd4ob> en relais également sur notre site <https://www.sante-croisee.fr>
- Relais d'informations sur les sujets en lien avec les sociétés savantes et les partenaires du territoire

En revanche, et jusqu'à nouvel ordre :

- Fermeture des locaux et de l'accueil du public
- Arrêt des séances collectives en Education Thérapeutique des programmes obésité, diabète, risques cardiovasculaires et rhumatisme inflammatoires chroniques
- Arrêt des séances de groupe en activité physique adaptée
- Annulation des dépistages
- Annulation des formations auprès des professionnels

Tél. : 04 91 80 32 58 - contact@marseille-diabete.fr

<https://www.sante-croisee.fr/>

- **Coordination Santé Mentale et Habitat – réseaux Santé Mentale et Logement :**

Les réunions, rendez-vous, formations sont annulées jusqu'à nouvel ordre mais l'équipe reste joignable en cas d'impératifs.

Tél. : 06 67 00 28 40 - 04 96 97 09 91

- **DICAdd13 (Dispositif de coordination des parcours de santé et d'appui à la pratique professionnelle dans le champ des conduites addictives, dans les Bouches-du-Rhône)**

Le DICAdd13 maintient son activité d'information, orientation, et coordination des soins en addictologie.

Le service est joignable au **04 91 10 46 07** ou dicadd13@ch-allauch.fr.

Pour tout **avis médical** concernant la prise en charge addictologique d'une personne, vous pouvez joindre directement le Dr Thierry Ventre, Médecin addictologue au 06 65 03 74 65

Retrouvez **toutes les informations sur le fonctionnement des structures de Bouches du Rhône et du Vaucluse** sur le site internet du DICAdd13 : <http://www.dicadd13.fr>

- **Plateforme Territoriale d'Appui :**

Appui aux professionnels pour les sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge - Tél. : 06 49 56 06 07 contact@pratic-sante.fr

- **Annuaire des initiatives : toutes les infos rassemblées dans un seul endroit pour vous**
<https://www.pratic-sante.fr/capsules/>

La PTA, Pratic Santé est un dispositif d'appui aux professionnels et bénévoles des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur Marseille et les Bouches du Rhône sud qui est un relai auprès des partenaires de terrain pour soutenir le suivi des parcours complexes.

La PTA Pratic Santé a édité un annuaire de recensement des informations et initiatives partagées mis à jour régulièrement.

Il est collaboratif, il est donc alimenté à partir des informations que vous nous transmettez par mail à contact@pratic-sante.fr.

- **Coaching gratuit à destination de tous les personnels des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux : opération "4x4 coaching solidaire"**

L'EMCC France, première fédération française de coaching, a lancé cette opération sous l'égide du Secrétariat au Handicap et le Ministère de la Santé pour soutenir gracieusement vos professionnels en proposant **4 séances de coaching offertes** par personne intéressée (à distance : visio ou téléphone) . plus d'infos, inscriptions :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Aasc%3AUS%3A57743e72-7c56-4f3c-b99b-5458420f5421>

BON À SAVOIR

Renforts soignants AP-HM

Face à l'épidémie COVID-19 les Hôpitaux Universitaires de Marseille - AP-HM recherchent des professionnels médicaux et paramédicaux disponibles pour renforcer les équipes.

<http://fr.ap-hm.fr/actu/covid-2019-renforts-medicaux-et-paramedicaux>

Protection juridique des majeurs : Tribunaux et chancellerie

Activité à maintenir avec le pénal, la protection des mineurs et les référés (procédures d'urgences)

Report des audiences liées aux mesures de protections juridiques

Sauvegarde avec mandats spéciaux pour pallier les carences de procédure

Pour plus d'infos : cf. [circulaire p12 et 13](#)

Soutien psychologique

- **Soutien psychologique pour les habitants de la région PACA :**

Une plateforme d'écoute téléphonique est déployée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour apporter un **soutien psychologique à tous** face au COVID-19.

04 97 13 50 03

- **Soutien psychologique des travailleurs sociaux :**

Mise en place d'un dispositif d'écoute, de consultations gratuites par téléphone pour Travailleurs Sociaux sur le front.

Pour en bénéficier mail à : cpctmarseillecovid19@gmail.com en précisant votre demande, votre lieu de travail et un téléphone

- **Soutien psychologique des professionnels de santé :**

- Conseil National de l'Ordre des Médecins, n° vert : 0800.288.038 24/24, 7/7

- Ministère, professionnels de santé en difficulté : 0800.800.854

- Ministère, médecins et aux internes : 0826.000.401

- L'association Soins aux Professionnels en Santé : psychologues bénévoles 24/24, 7/7 : 0805.23.23.36

- **Psychologues solidaires** : téléconsultations gratuites : <https://psychologues-solidaires.fr/>

- **Plateforme nationale d'appui médico-psychologique** pour tous les médecins et soignants, qu'ils exercent à l'hôpital, en établissement médico-social ou en libéral : N° Vert 0800 73 09 58, ouvert 7 jours/7 de 8 h à minuit

Création d'une cellule de soutien éthique

Dans un avis rendu le 13 mars 2020, le comité consultatif national d'éthique (CCNE) a recommandé aux espaces régionaux de réflexion éthique de mettre en place des « cellules de soutien » en appui aux équipes confrontées à des choix inhabituels en contexte de crise. Cette cellule de soutien a pour mission de **partager les décisions complexes et d'accompagner la réflexion éthique des soignants des établissements de la région**, dont ceux de l'AP-HM. Le but de cette cellule est d'aider les équipes à exprimer leurs doutes et partager les conflits de valeurs auxquels elles sont d'ores et déjà confrontées.

La cellule de soutien est joignable à l'adresse suivante : Soutien_ethique@ap-hm.fr

Portail de signalement des cas de COVID-19

Un portail national de signalement des cas suspects et confirmé, ainsi que des décès de COVID-19 a été mis en place depuis fin mars pour **certaines catégories d'établissements sociaux et médico-sociaux avec hébergement** (PA, PH, ASE, LHSS, LAM, ACT, CSAPA).

La DGCS a indiqué en réunion mardi que le portail national de signalement des cas de COVID-19 de Santé Publique France était à privilégier : [lien](#)

Test Covid 19 soignants

Le Conseil départemental des BdR met en place 2 centres de prélèvement Covid-19 sur Marseille dédié au personnel des établissements et services pour personnes âgées, prioritairement aux soignants, en lien avec le Conseil de l'Ordre des médecins et l'AP-HM, IHU.

2 centres sont opérationnels. Les professionnels d'intervention des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) peuvent bénéficier de ce dispositif dans les conditions présentées ci-dessous.

Conformément aux recommandations du Ministère de la Santé, seuls les personnes présentant un ou plusieurs signes évocateurs de COVID-19 peuvent bénéficier d'un test.

Le dépistage a lieu en « drive », dans la voiture de la personne, de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi. Le prélèvement s'effectue uniquement sur rendez-vous en appelant le 09 85 80 80 80 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12H00.

Protocole habillage/déshabillage en service Covid-19 : la vidéo de l'AP-HM

L'AP-HM a publié une vidéo sur le protocole habillage/déshabillage en tenue de protection pour la prise en charge des patients en service Covid-19.

Ce film s'appuie sur des références nationales et internationales en **terme** de protection sanitaire. [voir la vidéo](#)

COVID-19 : se protéger au travail

Le Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins propose :

- un **visuel** à destination des établissements et professionnels de santé : [lien](#)
- un **tableau** récapitulatif des **équipements** de protection Individuelle recommandés pour la prise en charge de résident suspect/confirmé COVID-19 : [lien](#)

Dispositif de mobilisation des étudiants en travail social à destination des établissements et services du secteur social et médico-social

Dispositif mis en place par Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale PACA pour les structures et secteurs suivants : hébergement d'urgence, protection de l'enfance, accueil de personnes âgées et handicapées et services à domicile.

Toute intervention se fera dans le cadre d'une **convention de stage** ou d'un contrat à durée déterminée, et dans le respect des consignes sanitaires mises en place pour faire face à la crise du COVID 19. Pour accéder au **questionnaire en ligne pour du renfort en personnel** : [Mobilisation des étudiants en travail social - DRDJSCS PACA](#)

Plateforme d'appel à la mobilisation citoyenne face au Covid-19 pour la réalisation de missions identifiées comme vitales :

Ces missions concernent : l'aide alimentaire et d'urgence, garde exceptionnelle d'enfants (soignants et structures de l'aide sociale à l'enfance), lien avec les personnes fragiles isolées, solidarité de proximité - Plus d'informations : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19

La LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence introduit de nouvelles mesures relatives aux établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux et l'accès aux droits et aux soins. Cette loi (article 11), autorise le gouvernement à prendre des mesures **afin d'assurer la continuité des droits des assurés sociaux et leur accès aux soins**, notamment en évitant des ruptures

liées à l'impossibilité de remplir un dossier ou à l'impossibilité de réunir une commission d'attribution. Les droits et les prestations concernés sont les suivants :

- Les frais de santé et les prestations en espèces des assurances sociales,
- les prestations familiales,
- les aides personnelles au logement,
- la prime d'activité
- les droits à la protection complémentaire en matière de santé

Dons aux EHPAD et Hôpitaux

Tablettes : la Fondation Hôpitaux de Paris-hôpitaux de France et la fondation Boulanger se sont engagées à livrer **10.000 tablettes** (équipées de caméras) à des hôpitaux et Ehpad (excepté les privés commerciaux) pour permettre aux patients et résidents confinés de maintenir le lien social avec leurs proches pendant l'épidémie de Covid-19.

Envoyer la demande de tablette par mail à : directionprojets@fondationhopitaux.fr en précisant statut de l'EHPAD, adresse et nombre de tablettes souhaitées.

Bons d'essence : Le Groupe Total propose aux établissements hospitaliers et aux EHPAD « des bons d'essence » utilisables dans les 3 500 stations de Total, pour un montant global de 50 millions d'euros de dons. Ce don s'adresse à tous les établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés, répertoriés auprès du ministère des Solidarités et de la Santé (environ 3 000 établissements référencés) ainsi qu'aux EHPAD. Les EHPAD peuvent commander les cartes via [ce formulaire](#).

Une fois les cartes reçues par les établissements, elles seront distribuées à l'ensemble des personnels soignants employés par l'hôpital ou l'EHPAD qui ont des trajets en voiture à effectuer et à la discrétion du directeur ou de la directrice de l'établissement.

Les cartes couvrent tous les types de déplacements et sont valables dans l'ensemble des enseignes du réseau Total : [ici](#) la liste des stations acceptant les cartes. Elles sont d'**une valeur de 30 €** et permettent l'achat de tous les carburants distribués en stations-service. Plus d'informations [ici](#)

Production de masques chirurgicaux

Devant la pénurie, le **centre hospitalier (CHRU) de Lille** a lancé, il y a une semaine, sa propre production de masques chirurgicaux pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Ce **masque en tissu lavable et réutilisable, baptisé Garridou®**, pourra bientôt être reproduit un peu partout en France.

Les tests ont prouvé son efficacité en filtration particules 3µm dans les deux sens, donc contre le coronavirus.

« C'est la combinaison validée par le CHRU de Lille d'un patron et de tissus spécifiques qui en garantit l'efficacité »

Pour les couturiers/res : le cahier des charges est disponible, après demande, sur le site www.des-masques-en-nord.fr

Pour les soignants : les établissements peuvent également faire connaître leurs besoins : http://des-masques-en-nord.fr/?tagparamdecoded=actu%2Fvideo_actu%2F

Décathlon

Pour se maintenir en forme et ou se défouler, Décathlon met à disposition gratuitement tous ses cours vidéos de sport : Gym douce, Fitness/Cardio training, Yoga, Danse... en vous connectant sur leur site Decathlon E-Club



- **Informations sur l'approvisionnement en masques des établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : [lien](#)
- **Fiche d'informations sur la conduite à tenir envers les professionnels et publics** (familles et personnes accueilliées) en phase épidémique de coronavirus COVID-19 : [lien](#)
- **Fiche nationale pour les professionnels de santé** « prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique » : [lien](#)
- Recommandations pour la mise en place **d'équipes dédiées à la prise en charge à domicile de patients COVID 19** – doc 27-04-2020 :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3A72efae6e-4cc7-4594-9579-99dd479ee6e9>
- **Fiche nationale sur le suivi des patients COVID-19 par un infirmier (IDE) à domicile** en phase épidémique
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3A2f1b9c23-bb83-4fe8-8e36-586cb3de8b89>
- Modalités de **priorisation et de prise en charge des prélèvements** dans le cadre du dépistage ambulatoire par RT-PCR du SARS-CoV-2 (ARS PACA 07-04-2020) : [lien](#)
- **Rapport d'étape n°1 et principales recommandations** de la mission confiée par Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé à Jérôme Guedj le 23 mars 2020 : [lien](#)
- Recommandations sur l'accompagnement de personnes présentant des **problématiques d'addiction** ou des **troubles de santé mentale** dans le cadre COVID-19 (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, 08-04-2020) : [lien](#)
- Comment mettre à jour le document unique d'évaluation des **risques professionnels** :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3A8f9df560-6a35-42fe-b71a-b391e721bd6c>
- Fiche professionnels de santé de ville : propositions concernant **l'appui des professionnels de santé de ville aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes** :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Ae5fa1731-2073-44cd-87dd-5094aad150f1>



LIENS UTILES

- Coronavirus : où se faire dépister à Marseille ? <https://goo.gl/maps/f8tCcA9BPR6eerUP7>
 - Le site du **Pôle de Services à la Personne PACA** regorge d'information pour les professionnels du domicile : <https://www.psppaca.fr/Recueil-de-conseils-comment-se-comporter-avec-des-cas-suspects-ou-positifs>
 - Le site d'**Handéo** met en ligne des **conseils et des infographies à destination des Aides à domicile** : conseils pratiques pour respecter les gestes barrières : <https://www.handeo.fr/node/20077>
 - Le **Mouvement Parcours Handicap 13** se mobilise pour vous informer au mieux pendant la crise sanitaire du Covid-19. Vous trouverez sur [le site internet](#) un état des lieux des dispositifs existants et des initiatives solidaires en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans les Bouches-du-Rhône.
 - Le réseau **UNIOPSS/URIOPSS** lance une **newsletter spéciale Covid-19** pour suivre l'actualité (textes réglementaires, mobilisations, communiqués, actions, témoignages...).
- Cette newsletter est ouverte à tous. Pour la recevoir tous les jours : [lien inscription](#)
Une fois inscrit, vous recevez un email pour valider définitivement votre inscription et vérifiez votre e-mail. Attention, il se peut qu'il arrive dans vos « courriers indésirables » et qu'il vous faille, dans ce cas, le basculer dans votre boîte de réception pour valider votre inscription. Pensez à vérifier le dossier "courriers indésirables" et à ajouter aux **covid-19@uniopss.asso.fr** à votre carnet d'adresse.
- Le **DICADD 13** (réseau de santé en addictologie) édite un "**flash infos spécial Covid 19**" : <https://dicadd13.us13.list-manage.com/track/click?u=b72fb06a6582a0be85530c3a4&id=bf8e30cb23&e=886705854b>. Les Informations sur les ressources du territoire dans ce secteur sont également disponibles sur leur site : <http://www.dicadd13.fr/espace-professionnel/actus/infos-covid-19/732-point-info-covid-19-structures-du-departement>
 - Le Comité régional d'éducation pour la santé (**CRES**) se mobilise et consacre désormais son site Internet et ses veilles documentaires au Covid-19. Il met à votre disposition une newsletter quotidienne
 - Consulter les lettres d'informations Covid 19 : <http://www.cres-paca.org/a/866/covid-19-la-veille-du-cres/>
 - S'abonner aux lettres d'informations Covid 19 : <http://www.cres-paca.org/r/30/les-newsletters-du-cres/>
 - Plus d'information sur le site du CRES <http://www.cres-paca.org/>
 - Le site **Psycom** met à disposition des ressources pour notre santé mentale : <http://www.psycom.org/Espace-Presse/Actualites-du-Psycom/Epidemie-et-confinement-ressources-utiles-pour-notre-sante-mentale>
 - Le site <https://covidiab.fr/> propose un **accompagnement spécifique et conseils adaptés** pour les **personnes diabétiques** au regard du contexte de covid19
 - La fédération des services d'aide à domicile mandataires propose une **foire aux questions** adaptée au **secteur de l'emploi à domicile**

Pour accéder au site : <https://www.federation-mandataires.fr/index.php/actualites-publiques/230-coronavirus-faq.html>

- Les médias de santé s'unissent et proposent une **plateforme d'informations COVID-19 dédiées aux professionnels de santé**
Pour consulter la plateforme : https://www.covid19-pressepro.fr/?j=5479229&e=ddif-thiery-maia36@indre.fr&l=53_HTML&u=131161963&mid=7209555&jb=10&utm_medium=Email&utm_source=ExactTarget&utm_campaign=2020_01_circulaire
- Le Collège de Médecine Générale (CMG) lance le site « **coronacliv** » qui recense toutes les **informations utiles pour le médecin généraliste** : <https://lecmg.fr/coronacliv/>
- L'AP-HP met en open access une **base documentaire et des outils e-learning sur le Covid-19**
<https://www.coorpacademy.com/covid19/>
<http://covid-documentation.aphp.fr/>
- **Handéo** ouvre une **plateforme Covid-19** : <https://www.handeo.fr/node/20072>
- **La Croix-Rouge** ouvre un **site de partage d'expériences**
<https://www.handeo.fr/node/20072>
https://entraide.arbitryum.fr/users/sign_in
- **Attestations de dérogation** et fiches mesures barrière en **20 langues** :
<https://www.comede.org/coronavirus-information/>
- **Recommandations, conseils**, consignes aux patients en **10 langues** :
<http://urml-paysdelaloire.org/nos-services/interpretariat/>
- Modalités d'organisation des services de la Poste
<https://aide.laposte.fr/categorie/covid-19/la-poste-courrier-et-colis/>
- Handicap et confinement : où trouver des informations et de l'aide : <https://solidaires-handicaps.fr/>
- Stopblues s'étend au covid-19 : <https://www.stopblues.fr/>



Nous espérons que ces informations vous ont été utiles.
N'hésitez pas à nous contacter pour les **compléter**, les **mettre à jour** ou **pour tout besoin d'information auquel nous n'aurions pas répondu** dans ce flash infos.
Les équipes des services d'appui – secteur gériatrique